

## Décès

**Le 23 mai** : Philippe, Paul Jusy, né le 29 juin 1953, agent de sécurité en retraite, Sélestat. Alfred, Emmanuel Navarro, né le 8 décembre 1938, dirigeant de société en retraite, Colmar.

**Le 25** : Yvonne, Élise Froehlinger née Leichtnam le 23 mars 1932, choisieuse de verre en retraite, Colmar. Camille Fléchaire née Lauth le 2 août 1972, Colmar.

**Le 26** : Jeanne, Berthe Fritsch née Kempf le 1<sup>er</sup> décembre 1924, Soultz-zeren. Lucie Haas née Aron le 9 mars 1925, employée en retraite, Ribeauvillé.

## Naissances

**Le 24 mai** : Gauvain, Claude, Dominique, Gérard Jochault Ritz.

**Le 25** : Chloé, Jeanne, Suzanne Schueller ; Liam Aïden Chuffart Da Camara Nobrega. Zoé Krieger. Axel, Valentin, Antoine Coignard.

## À noter

### Concert

L'église néo-apostolique de Colmar propose un concert ce samedi 28 mai à 20 h. On pourra y entendre Huber Heller (orgue), Fanny Reinstetel (flûte), Mireille Merli (mezzo-soprano), Charles Reinhart (violon) et Emmanuelle Tavignot (violoncelle). La chorale de l'église néo-apostolique de Colmar y prendra également part, sous la direction de Didier Rothfeld. Y aller : 51 rue de la Soie à Colmar.

### Rencontre à la librairie

**Ruc**  
Pascale Lemerle et Pascal Schweitzer, éditeurs du guide *Mieux vivre en Alsace* paru récemment, seront à la librairie Ruc, place de la Cathédrale à Colmar ce samedi 28 mai à partir de 14 h 30 pour échanger avec le public autour de l'art de

## URBANISME

# Le SCOT définitivement approuvé

**Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) Colmar-Rhin-Vosges a été arrêté à l'unanimité mardi, à l'issue de la dernière réunion du comité syndical, après quatre ans de réflexion et de consultations.**

Ces quatre années de travaux ont été rythmées par plus de 75 réunions (ateliers, séminaires, visites de terrains...) rappelle Yves Hemedinger. Pour le président du SCoT, ce document de planification revêt « une importance primordiale pour le développement et l'attractivité de notre territoire », qui couvre 60 communes et concernent plus de 150 000 habitants.

« Notre territoire se doit d'être dynamique et compétitif pour attirer de nouvelles entreprises, maintenir celles existantes, et accueillir de nouveaux habitants dans un cadre de vie de qualité », commente encore Yves Hemedinger.

**HABITAT**- Selon une étude de l'Agence d'urbanisme de la région mulhousienne (AURM) de juin 2015, Colmar Agglomération a connu la plus forte hausse de population entre 2007

et 2012, parmi les dix agglomérations les plus peuplées de la Région Grand Est. Colmar figure aussi en tête des 20 communes les plus peuplées de la Région au titre de l'augmentation de population sur la même période. Cette dynamique démographique est largement prise en compte dans le SCoT, « qui dédie 478 hectares au développement de l'habitat, soit une consommation foncière de 24 ha/an, en baisse par rapport aux années précédentes », précise le premier adjoint de Colmar et conseiller départemental.

### Économie du foncier

De même, la programmation de 1 050 logements par an sur le territoire se fera « dans une préoccupation d'économie du foncier, en priorisant le renouvellement urbain et l'utilisation de dents creuses, mais également en déterminant des densités qui

s'échelonnent entre 50 et 20 logements par hectare ».

**ÉCONOMIE**- Toujours selon l'étude de l'AURM, le taux de chômage dans la zone d'emploi de Colmar est le plus faible de toute la Région Grand Est. Afin de conforter cette place et mettre l'économie au cœur du SCoT, 378 hectares de zones dédiées au développement économique sont inscrites dans le SCoT, sans oublier le potentiel des zones économiques situées sur la bande rhénane, « seuls espaces de développement restants le long du Rhin entre Bâle et Rotterdam ».

**TRANSPORT**- Le développement des modes de transport alternatifs est un autre « axe fort » du document selon Yves Hemedinger, qui évoque l'ouverture aux voyageurs de la liaison ferrée entre Colmar et Volgelsheim, le développement des pistes cyclables, le développement de l'intermodalité, etc.

La réalisation du contournement sud de Colmar est également préconisée.

**COMMERCES**- L'objectif est « d'améliorer la réponse aux besoins de la population en organisant une armature commerciale cohérente sur le territoire et en développant la vitalité commerciale au cœur des centres-villes et villages ». Des seuils et des localisations préférentielles sont indiqués dans le SCoT.

**ENVIRONNEMENT**- Le SCoT « porte une grande importance à la protection des milieux écologiques », indique enfin son président. Le document préserve ainsi selon lui « la trame verte et bleue, la nature en ville et les paysages » et « s'attache à la gestion durable des ressources et la prévention des risques ».

**SE RENSEIGNER** [www.scot-crv.fr](http://www.scot-crv.fr) et [scot@aggllo-colmar.fr](mailto:scot@aggllo-colmar.fr)

## Thannenkirch

**La chaudière prend feu**  
Un feu s'est déclaré sur une chaudière bois au 19 rue de Rodère vendredi, à 12 h 30. Les pompiers ont éteint l'incendie avec un seaupompe. Ils ont vidé le foyer et démonté la chaudière.

## Services

### DÉCHETTERIES

**Ladhof à Colmar** (166, rue du Ladhof), de 8 h à 18 h.

**Europe à Logelbach** (9, rue de Champs), 03.89.27.50.93, de 8 h à 18 h, de 8 h à 17 h.

**L'ill à Horbourg-Wihr**, de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

### DÉPANNAGES

**Urgence gaz** : 0800.00.68.00.

**Électricité** : 03.89.23.99.77.

**Eau** : de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h 30, 03.89.22.94.50. Urgence (24 heures/(24) 0820.320.332.

## CIRCULATION

**État des routes** : 03.89.24.23.33.

## L'ALSACE COLMAR

7 rue de la Gare  
68002 Colmar Cedex.  
Tél. : 09.69.32.80.31\*  
Fax : 03.89.29.05.43.

**Fax rédaction** : 03.89.23.93.78.

**Site internet** : [www.lalsace.fr](http://www.lalsace.fr)

**E-mail** : [alsredactioncol@lalsace.fr](mailto:alsredactioncol@lalsace.fr)

**Service relations lecteurs** :

09.69.32.80.31\*

**Publicité** : 03.89.20.77.78.

**Agence** : du lundi au vendredi

de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h. Le

samedi de 8 h à 12 h.

## JUSTICE

# Ivre, il donne deux alibis

**Jean-Frédéric Tuefferd**  
Ce sont des voisins qui ont prévenu la gendarmerie mercredi : vers 13 h 45, un conducteur au volant d'une Renault Laguna circulait à vive allure et de façon dangereuse dans les rues de

« Il y a les infractions qu'on commet. Et le comportement qu'on a après », a observé le procureur adjoint, Marie-Eugénie Avazéri. De plus, le prévenu, sorti de détention au mois de janvier, a 19 mentions à son casier. Elle a requis une peine de 18 mois de

**Carnet**

prison dont 6 avec sursis mise à